

**Candidatures à une inscription en Licence Sciences, Technologies, Santé en L2 ou L3  
Ou L1 pour étudiants inscrits en PCEM1 ou PCEP1 à Lyon1**

**Rentrée Universitaire 2007**

Vous envisagez de poursuivre vos études à l'université Lyon 1 en Licence Sciences, Technologies, Santé.

Quelle procédure suivre ? Quelles sont les modalités d'instruction du dossier ? Vous en trouverez l'énoncé dans le tableau ci-dessous.

Mais auparavant, il vous est recommandé de lire attentivement les instructions suivantes :

√ le dossier comprend quatre pages et l'accusé de réception ; il doit être entièrement renseigné et envoyé à l'adresse indiquée avec les documents listés dans la rubrique « pièces à joindre »

**Pour l'instruction pédagogique du dossier, il est impératif d'indiquer avec précision :**

- la mention de licence pour une entrée en L2
- la mention de licence et le parcours de mention pour une entrée en L3

√ Les dossiers sont à envoyer pour le 15 juin 2007- délai de rigueur

- pour la licence STS-mention Informatique- la commission pédagogique se réunira une première fois début juin pour l'instruction des dossiers réceptionnés le 18 mai 2007 au plus tard.

- Pour les candidats inscrits en PCEM1 ou PCEP1 ; retour des dossiers le 5 juillet 2007 au plus tard

√ La décision sera notifiée par courrier postal qui seul fait foi. *Aucune réponse ne sera donnée par téléphone*

Situation	Niveau d'admission en licence STS	Inscription pédagogique
Reçus – collés de Médecine ou Pharmacie Toutes universités françaises Années n-1 et n-2	Admission directe en L2 de Biologie ou Biochimie <i>Pour les autres mentions le dossier doit passer en commission pédagogique</i>	Directe en L2
Situation	Niveau d'admission en licence STS	Inscription pédagogique
Non-reçus collés de médecine ou pharmacie, venant de Lyon 1 exclusivement (années n-1 et n-2)	Equivalences possibles avec des UE de L1 selon les modules de Santé validés	En L1. Fiche pré-IP décrira les équivalences ( à présenter lors des IP)

<b>Candidats inscrits en CPGE en 2006-2007</b>	<b>L2</b> : élèves de Maths-Sup admis à intégrer Maths Spé dans son lycée <b>L3</b> : élèves admissibles aux concours polytechnique, ENSI, ENV, ENSA, ou admis à redoubler dans leur lycée	<b>L2 ou L3</b>
<b>Candidats titulaires ou futurs titulaires en 2007 d'un DUT-BTS</b>	<b>L2 ou L3</b>	<b>L2 ou L3</b>
<b>Candidats venant du système LMD de l'Union Européenne</b>	<b>Selon les ECTS validés</b>	<b>Niveau variable</b>
<b>Candidats étrangers - hors Union Européenne-</b>	<b>L3 exclusivement</b> (Procédure de Demande d'Admission Préalable pour une entrée en L1 ou L2)	<b>L3 exclusivement</b>

**Licence STS- L3 parcours UCBL-ENS**

*lien ENS*

**2007/2010 -Sous réserve de l'habilitation ministérielle**

<b>MENTION</b>	<b>PARCOURS L3 COHABILITES ENS</b>
<b>BIOLOGIE</b>	<b>Biologie fondamentale</b>
<b>CHIMIE</b>	<b>Sciences de la matière</b>
<b>INFORMATIQUE</b>	<b>Informatique fondamentale</b>
<b>MATHEMATIQUES</b>	<b>Mathématiques fondamentales</b>
<b>PHYSIQUE</b>	<b>Sciences de la matière</b>
<b>SCIENCES de la TERRE et de L'UNIVERS</b>	<b>Sciences de la Terre et des Planètes</b>

